

Charte de Mobilité Durable du Cabinet d'Expertise Comptable

Engagement envers une Mobilité Respectueuse de l'Environnement

Introduction

La présente Charte de Mobilité Durable exprime l'engagement du cabinet d'expertise comptable envers des pratiques de mobilité respectueuses de l'environnement. Nous reconnaissons l'importance de réduire notre impact écologique tout en favorisant des modes de déplacement durables pour nos collaborateurs.

1. Encourager l'Utilisation de Transports Durables

1.1. Promotion des Transports en Commun

Le cabinet encourage l'utilisation des transports en commun pour les déplacements professionnels autant que possible.

2. Flexibilité et Télétravail

2.1. Promotion du Télétravail

Le cabinet favorise le télétravail lorsque cela est possible, réduisant ainsi le besoin de déplacements quotidiens.

2.2. Horaires Flexibles

Des horaires flexibles sont mis en place pour permettre aux collaborateurs de choisir des périodes de travail qui minimisent les déplacements aux heures de pointe.

3. Véhicules Écologiques et Mobilité Douce

3.1. Promotion des Véhicules Écologiques

Le cabinet encourage l'utilisation de véhicules écologiques tels que les voitures électriques ou hybrides pour les déplacements professionnels.

4. Sensibilisation et Formation

4.1. Sensibilisation à l'Éco-conduite

Des sessions de sensibilisation à l'éco-conduite seront organisées pour encourager des comportements de conduite plus durables.

4.2. Formation à l'utilisation des Transports en Commun

Des informations et des formations seront fournies pour faciliter l'utilisation efficace des transports en commun.

5. Gestion Responsable des Déplacements Professionnels

5.1. Limitation des Déplacements Non Essentiels

Le cabinet limite les déplacements non essentiels en privilégiant les réunions virtuelles grâce aux bureaux virtuels sur Atlantis.

5.2. Compensation des Émissions de CO2

Lorsque les déplacements sont inévitables, le cabinet explore des options pour compenser les émissions de CO2 générées.

Conclusion

En adoptant cette Charte de Mobilité Durable, le cabinet d'expertise comptable démontre son engagement envers des pratiques de déplacement respectueuses de l'environnement. Chacun de nous a un rôle à jouer dans la préservation de notre planète.